ENTREPRENEURIAT quartiers 2030

LE COQ CRÉA

BGE ALSACE-LORRAINE
Appui aux entrepreneurs

DOSSIER DE PRESSE

QUARTIERS 2030, BGE ALSACE-LORRAINE S'ENGAGE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts GROUPE

anct agence nationale de la cohésion des territoires

bpifrance SERVIR L'AVENIR

Le réseau BGE fait partie des structures d'accompagnement à la création d'entreprises qui participent au programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 », qui vise à redynamiser les Quartiers Prioritaires de la P olitique de la Ville (QPV). De nombreux dispositifs sont mis en place dans toute la France, afin de procurer soutien et conseils au plus près des habitants. C'est en cela que BGE Alsace-Lorraine intervient sur les deux territoires.

« Rendre l'entrepreneuriat accessible à tous », est bien plus qu'un simple slogan !

BGE Alsace-Lorraine cherche à **donner les opportunités d'entreprendre à toutes personnes** souhaitant porter un projet, concrétiser une idée ou un rêve. Déjà engagé depuis deux ans auprès des femmes dans le cadre du « **Clapping des Entrepreneuses** » ou auprès des **personnes en situation de handicap** grâce à des accompagnements spécialisés, il permet à tous de trouver sa place dans ce milieu.

Depuis 2023, l'association d'accompagnement à la création d'entreprises tend la main aux **personnes issus des QPV** dans le cadre du programme « **Entrepreneuriat Quartiers 2030** ».

Présentation de « Quartiers 2030 » :

Créé par le Gouvernement en 2021, le programme « **Entrepreneuriat Quartiers 2030** », fait partie du projet « Quartiers 2030 ». Financé majoritairement par Bpifrance, il vise à **redynamiser les quartiers défavorisés** où les ressources humaines et financières viennent à manquer.

Pour cela, « **Entrepreneuriat Quartiers 2030** » promeut l'**entrepreneuriat** auprès des **entrepreneurs et futurs entrepreneurs issus ou implantés dans ces quartiers** afin de leur proposer un soutien dans la concrétisation de leurs projets.

ENTREPRENEURIAT quartiers 2030

LE COQ CRÉA

Dans ce cadre, **Bpifrance** a créé et prend en charge un catalogue de dispositifs permettant l**a détection, l'orientation et la formation des entrepreneurs issus ou implantés dans les QPV**. BGE Alsace-Lorraine met certains d'entre eux à disposition des entrepreneurs du territoire.

Bus de l'Entrepreneuriat

BUS DE L'ENTREPRENEURIAT

Créé en 2021, ce dispositif itinérant est un **espace de rencontres et d'informations** ouvert aux entrepreneurs issus ou implantés dans les QPV, et à ceux qui souhaitent le devenir. Sur place, des **professionnels de la création d'entreprises** apportent **conseils et solutions** dans un environnement où chacun peut s'exprimer librement.

Devant les **stations de transports publics**, les **gares** ou les **centres commerciaux**, le **Bus de l'Entrepreneuriat** permet à BGE Alsace-Lorraine d'amener les structures d'accompagnement à la création d'entreprises, **au plus proche des habitants des QPV** afin de les **sensibiliser à l'entrepreneuriat.**

10 Bus de l'Entrepreneuriat circulent actuellement dans l'ensemble du territoire français. Depuis 2024, l'un d'entre eux sillonne la Lorraine, **couvrant ainsi plus de 20 QPV**, un secteur qui intègre **84 000 habitants.**

À terme, BGE Alsace-Lorraine installera un second Bus de l'Entrepreneuriat qui circulera dans le département des Vosges, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

L'Accélérateur Émergence

Cette première formation permet aux **futurs entrepreneurs issus ou implantés dans les QPV** de les aider lors de la **phase d'idéation, avant la création de leur entreprise**. L'étape durant laquelle les participants construisent un projet entrepreneurial autour de leur idée en abordant **l'ensemble des compétences qu'il est nécessaire d'acquérir**. Les accélérés apprennent à manipuler les outils qui les aideront dans **le développement de leur projet.**

Vidéo présentation de l'Accélérateur Émergence

Ainsi, **12 modules** sont traités grâce à des sessions d'accompagnement en groupe, un coaching individuel, un **suivi par des experts** en développement d'entreprise ainsi qu'une **mise en réseau** avec des dirigeants d'entreprise et des partenaires. Les thèmes sont, « Adéquation personne projet », « Opportunité de marché », « Stratégie marketing et commerciale », « Prévisionnel-gestion », « Communication », « Juridique social fiscal », « Financement », « Digital », « Intelligence artificielle », « Présenation de projets », « Transition » & « Recrutement ».

195 heures de formation réparties durant **6 mois** sont nécessaires pour les deux promotions au sein de BGE Alsace-Lorraine à Strasbourg et à Metz. Entièrement **pris en charge** par le financeur, il est destiné à toutes personnes issues ou implantées dans les QPV.

L'Accélérateur Création Individuelle

Intervenant sur la phase de structuration d'entreprises, le but est de d**onner aux entrepreneurs les moyens et les outils essentiels** pour la **pérennisation de leur entreprise** en les faisant **monter en compétences**. Elle permet aux participants d'**acquérir des compétences et aptitudes entrepreneuriales** à la fois sur le plan personnel comme la confiance en soi ou la prise d'initiatives, mais également en tant que professionnel en apprenant à réaliser une étude de marché ou un plan de financement.

Pour cela, les entrepreneurs, que l'on nomme les accélérés, abordent tout au long de l'accompagnement **différentes thématiques** divisées en modules mis en pratique grâce à des **sessions d'accompagnement en groupe**, un coaching individuel, un **suivi par des experts** en développement d'entreprise ainsi qu'une **mise en réseau** avec des dirigeants d'entreprise et des partenaires.

Pour cela, il propose les modules suivants: « Analyse, compréhension et stratégie de son marché », « Être entrepreneur, gérer les obstacles », « Stratégie commerciale », « Communication », « Stratégie financière », « Stratégie juridique, fiscale et sociale », « L'engagement », « Ressources Humaines » et « Présenter / pitcher son projet à un tiers ».

Cette **formation intensive de 250 heures sur 6 mois**, compte deux promotions situées à Colmar et à Nancy. **Entièrement prie en charge** par le financeur, elle est destinée aux **entrepreneurs issus ou implantés dans les QPV**, ayant **immatriculés leurs entreprises depuis moins de 3 ans.**

Vidéo présentation de l'Accélérateur Création Individuelle

L'Accompagnement Renforcé

Destiné à accompagner les entrepreneurs ayant **immatriculé leur entreprise depuis moins de 36 mois** et à ceux qui souhaitent le devenir, l'accompagnement renforcé est une formation qui vise à la fois la **phase d'idéation et de structuration**. Il peut être présenté comme un condensé des deux.

Pour les entrepreneurs en devenir, l'objectif est de les accompagner dans la concrétisation de leurs projets et dans le développement d'une posture entrepreneuriale. Ainsi, ils apprennent à réaliser une étude de marché, à élaborer une stratégie commerciale, à établir un prévisionnel financier et définir son besoin de financement, à choisir son statut juridique et sont orientés vers les partenaires financiers adaptés.

Pour les entrepreneurs affirmés, l'accompagnement renforcé intervient pour soutenir la pérennisation de leurs entreprises et le développement de leurs compétences entrepreneuriales. Ils apprennent à piloter efficacement leur entreprise, à mettre en œuvre des actions commerciales, à développer un réseau professionnel et à sécuriser le développement d'une activité.

Accessible tout au long de l'année, cet accompagnement est animé par des conseillers-formateurs ainsi que des experts reconnus grâce à leurs expériences dans le domaine de l'entrepreneuriat. Il est accessible dans tous les départements de Lorraine et d'Alsace. Entièrement pris en charge par le financeur, il est destiné à toutes personnes et entrepreneurs issus ou implantés dans les QPV.

CitésLab

En 2025, BGE Alsace-Lorraine intègre « **CitésLab** » à Colmar à son catalogue de dispositifs à destination des habitants des QPV.

Dans l'objectif d'**amener l'entrepreneuriat au plus proche des habitants des QPV**, ce dispositif permet de regrouper l'ensemble de l'écosystème entrepreneurial et d'aider à la création d'entreprises au niveau régional.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Maëlle MANRY
Chargée de Communication | BGE Alsace-Lorraine
com@bge-alsace-lorraine.fr | 07 49 68 43 67